

3. A-t-on acheté un terrain contigu en vue de permettre l'agrandissement de l'immeuble susmentionné?

4. Dans le cas de l'affirmative, combien le terrain a-t-il coûté et de qui a-t-il été acheté?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): 1. Le ministère des Travaux publics a reçu l'autorisation d'acheter un terrain et le bâtiment qui s'y trouve devant servir de laboratoire et de bureaux au ministère des Pêcheries.

2. a) M. Herbert L. Haines: b) \$18,000; c) Non.

4. Voir réponse au n° 3.

3. Le terrain mentionné au n° 1 suffit.

***ANGELO MUSITANO**

Question n° 2902—**M. Bigg:**

1. Quand Angelo Musitano, aussi connu sous le nom de Angelo D'Agostino ou de Angelo DeAugustino, d'Hamilton, a-t-il été mis en état d'arrestation ou constitué prisonnier en vue de l'expulsion?

2. Combien de jours après avoir été mis en état d'arrestation est-il parti pour l'Italie?

3. Le lendemain de son arrestation ou de sa mise en prison, a-t-on institué une enquête spéciale au sujet de son expulsion et son expulsion constituait-elle un cas d'urgence?

4. A-t-on suivi la procédure ordinaire prévue par la loi? Sinon, pourquoi?

5. Quand l'arrêté d'expulsion a-t-il été décidé et quand a-t-il été délivré par le ministère?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): 1. Il a été arrêté le 1^{er} mars 1965.

2. Trois jours.

3. Oui, une enquête spéciale a été tenue dans la matinée du 2 mars, soit le lendemain de son arrestation. Vu qu'il avait dit au fonctionnaire chargé de l'enquête spéciale qu'il ne désirait pas en appeler et qu'il n'avait pas interjeté appel dans le délai prescrit, vu qu'il avait été trouvé coupable de meurtre et était entré au Canada illégalement, vu qu'il était recherché en Italie pour un second meurtre, vu que le gouvernement italien était disposé à émettre immédiatement les documents de voyage nécessaires, et vu que des moyens de transport étaient disponibles immédiatement, le ministère ne voyait aucune raison de garder en prison au Canada plus longtemps que nécessaire cet homme qu'on jugeait dangereux et dont on ne voulait pas ici.

4. Oui, la procédure habituelle a été suivie.

5. L'ordre d'expulsion a été émis le 2 mars par le fonctionnaire chargé de l'enquête spéciale et l'expulsion a eu lieu le soir du 4 mars.

[L'hon. M. Flemming.]

ÉTUDES SUR LA LIQUIDITÉ INTERNATIONALE

Question n° 2903—**M. Matheson:**

1. Le Canada a-t-il entrepris récemment des études en vue d'améliorer la liquidité internationale?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles conclusions ces études ont-elles abouti?

3. A-t-on étudié récemment dans quelle mesure l'augmentation du prix de l'or avantagerait le Canada au point de vue économique?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1, 2 et 3. Au cours de la dernière année, le Canada a participé avec d'autres pays à deux grandes études destinées à améliorer les liquidités internationales. On trouvera le résultat de ces études dans a) le rapport annuel de 1964 du Fonds monétaire international, notamment aux chapitres 3^o et 4^o, et dans b) la Déclaration ministérielle du groupe des Dix et Annexe préparée par les délégués. Ces deux documents ont été distribués en quantités considérables. La principale conclusion d'importance pratique immédiate a été une recommandation du conseil d'administration du Fonds monétaire international selon qui il faudrait accroître ses ressources d'un peu plus de 25 p. 100. Les études susmentionnées ont porté sur bien des aspects du rôle de l'or dans les affaires monétaires, mais non pas sur les avantages ou les inconvénients de pays particuliers.

DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Question n° 2906—**M. Matheson:**

Au cours des trois dernières années pour lesquelles les chiffres sont connus, quel a été le déficit par habitant accusé par le Canada dans la balance des paiements vis-à-vis des États-Unis?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Le déficit du Canada sur les transactions du compte courant depuis trois ans, par rapport à sa population, a été le suivant:

| | 1962 | 1963 | 1964 |
|--|----------|----------|----------|
| Population, juin, en millions | 18.57 | 18.90 | 19.24 |
| Déficit du compte courant, en millions de dollars (Can.) | -874 | -557 | -453 |
| Déficit par tête | -\$47.06 | -\$29.47 | -\$23.54 |

Les données statistiques des États-Unis sur les transactions de leur compte courant ne sont pas tout à fait comparables. Leur balance (qui a été un excédent) dans les marchandises, les services, les remises et les pensions, au cours des trois dernières années, est indiquée en rapport avec l'ampleur de leur population, selon les chiffres qui suivent: